

LACROIX SA
Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 10 000 000 €
Siège Social : 8 impasse du Bourrelier 44800 SAINT HERBLAIN
855 802 815 RCS NANTES

RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES
DU 26 MARS 2004

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réuni en Assemblée Générale Ordinaire, conformément aux dispositions légales et statutaires, afin de vous rendre compte de l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2003, et décider de l'affectation à donner aux résultats.

Nous vous précisons que les états financiers qui vous sont présentés ont fait l'objet d'un changement de méthode comptable par rapport à l'exercice précédent. Cette modification de méthode, tant au niveau des comptes sociaux que des comptes consolidés, porte sur la constatation par la société d'une provision pour retraite destinée à couvrir les charges futures liées aux obligations en matière de retraite conformément à l'article 335-1 du Plan Comptable Général.

A. GROUPE LACROIX

1. Résultats consolidés

Le chiffre d'affaires de l'exercice clos le 30 septembre 2003 s'est élevé à 159.7 M€, en baisse de 8.7% par rapport à l'exercice précédent.

Cette évolution est principalement imputable à la branche Electronique, qui dans un marché en crise, a connu l'arrêt d'un contrat important dans la monétique.

Cette baisse du chiffre d'affaires n'a pas empêché le résultat d'exploitation de se maintenir au même niveau que l'année précédente (10.9 M€ contre 10.6 M€ au 30 septembre 2002), grâce à une bonne maîtrise de l'ensemble des charges et une diminution des amortissements et provisions de 3.8 M€.

Le résultat financier s'est à nouveau amélioré, affichant un montant négatif de 2 M€, à comparer aux 2.3 M€ réalisés l'exercice précédent. Hors effet de change, cette amélioration atteint 0.9 M€, soit une baisse de 34% d'un exercice à l'autre.

Aussi, le résultat courant avant impôts est en progression pour atteindre 8.8 M€ à comparer aux 8.3 M€ affichés l'exercice précédent.

Le résultat exceptionnel, négatif de 1.6 M€, est principalement constitué de provisions relatives aux charges liées à la fermeture du site industriel Electronique de Nogent Le

Rotrou pour 1.9 M€ et d'une plus value de 0.3 M€ sur cession d'un bâtiment industriel en Pologne.

Déduction faite de 1.5 M€ de charges d'impôt, le résultat net consolidé du Groupe avant amortissement des écarts d'acquisition s'élève à 5.7 M€ et est à comparer aux 6.6 M€ réalisés l'exercice précédent, soit une baisse de 14%.

Après prise en compte de 0.3 M€ d'amortissement d'écart d'acquisition, en diminution de 0.1 M€, le résultat net part du Groupe est bénéficiaire d'un montant de 5.4 M€ contre 6.0 M€ obtenus au 30 septembre 2002.

2. Activité

Les trois branches du Groupe, Signalisation, Télégestion et Electronique (Equipementier) ont évolué de la manière suivante :

a) La Branche Signalisation

Métier historique du Groupe, cette branche opère en France sur un marché de renouvellement, structurellement stable, ce qui génère de vives tensions sur les prix.

Dans ce contexte, cette branche a réussi à maintenir un chiffre d'affaires équivalent à celui de l'année précédente tout en obtenant un résultat opérationnel satisfaisant.

Cette évolution favorable est la conséquence :

- du lancement de nouvelles gammes de produits permettant d'améliorer à la fois l'esthétisme, la fonctionnalité et les prix de revient.
- d'une présence commerciale forte, sur l'ensemble du territoire national.
- de l'élargissement de notre offre dans des services apportant de la valeur ajoutée à nos produits (études de jalonnement, pose et entretien) par le développement de l'enseigne KANGOUROU et par l'acquisition d'une société positionnée sur ce créneau dans la région parisienne.
- de la mise en œuvre d'une organisation industrielle génératrice de gain de productivité et de réactivité, permise grâce à l'implantation réussie de l'E.R.P.

Comme prévu, ces éléments ont permis à cette activité de réaliser un résultat bénéficiaire.

De plus, deux autres points méritent d'être soulignés :

- le résultat encore déficitaire de notre filiale SIGNALEST dont l'amélioration est plus lente que prévue. Une redéfinition de son fonctionnement industriel et commercial est actuellement en cours.
- Les résultats à nouveau positifs de nos activités espagnoles, fruits d'une offre commerciale recentrée sur des produits à valeur ajoutée (signalisation urbaine et touristique), bénéficiant de l'expérience acquise en France dans ces créneaux ainsi que de l'élargissement de notre offre de services en partenariat (signalisation horizontale, barrière de sécurité).

Notre offre de produits et services, notre organisation commerciale, industrielle et logistique devraient permettre à cette branche, malgré des conditions de marché particulièrement difficiles, de confirmer sa capacité à réaliser des résultats bénéficiaires.

Les chiffres caractéristiques des principales filiales de cette branche sont les suivants :

Chiffres exprimés en milliers d'euros

	LACROIX SIGNALISATION	S.D.S	SIGNALEST	SAAM	NORTE (Espagne)
Capital social	13 750	2 000	2 000	452	1 000
Capitaux propres	21 570	3 756	2 661	1 298	2 304
%d'intérêts détenus	99.94%	49.83%	99.92%	98.02%	99.99%
Chiffre d'affaires	39 756	9 459	10 738	4 991	5 424
Résultat courant	6 795	480	(105)	533	135
Résultat net	3 709	391	(113)	316	547
Investissements nets	3 055	41	54	54	(60)

b) La Branche Télégestion

Le métier de cette branche est de capter de l'information, de la traiter et de la restituer sous forme de panneaux à messages variables pour la Route, de systèmes de gestion de feux tricolores pour la ville, et de régulateurs d'eau et d'air pour l'industrie.

Il s'agit d'un positionnement sur des créneaux de niches, dans la mesure où les marchés sont relativement restreints. Nous occupons sur chacun d'eux une position significative générant une valeur ajoutée importante à la hauteur de la qualité des produits.

Les possibilités de croissance de cette division ne peuvent être acquises que par une politique constante d'innovation dans nos produits et par la conquête de marchés à l'export.

L'exercice en a été l'illustration avec l'accueil favorable du marché à notre nouvelle gamme de contrôleur de carrefour pour la ville, puis du système de gestion de l'eau pour l'industrie, ainsi que la réalisation d'un contrat important pour la route en Malaisie. Cette branche a ainsi progressé de plus de 9% en chiffre d'affaires et amélioré son résultat.

L'exercice en cours bénéficiera à plein de l'introduction de ces nouveaux produits et de la progression du chiffre d'affaires export, ce qui devrait lui permettre de réaliser à nouveau des résultats satisfaisants.

Ces résultats pourraient être encore optimisés par des synergies plus importantes, notamment commerciales, entre le marché Route-Ville et la Signalisation, qu'il faudra mettre en œuvre.

Les chiffres caractéristiques de l'exercice clos le 30 septembre 2003 des deux sociétés composant cette branche sont les suivants :

Chiffres exprimés en milliers d'€uros .

	SOFREL	SOFREL ESPANA
Capital social	16 500	318
Capitaux propres	20 301	(99)
% d'intérêts détenus	99.95%	99.99%
Chiffre d'affaires	27 081	791
Résultat courant	2 235	(83)
Résultat net	2 321	(97)
Investissements nets	47	(11)

c) La Branche Electronique (Equipementier)

Concevoir et fabriquer des ensembles électroniques est le métier de cette branche. Sa clientèle se répartit en deux catégories :

- ✓ des donneurs d'ordre qui externalisent leur production pour se recentrer dans leur cœur de métier,
- ✓ des industriels non électroniciens ayant besoin d'électronique dans leurs produits qui font appel à des équipementiers leur assurant les fonctions de conception et de fabrication des ensembles dont ils ont besoin.

Cette activité est exposée aux aléas du marché de ses propres clients. Ainsi, au cours de l'exercice, cette activité a connu l'arrêt brutal d'un marché important dans la monétique, auquel est venu s'ajouter la crise globale qu'a connu l'ensemble du secteur sur lequel elle s'est positionnée (automobile, monétique, télécom et domotique).

Ceci explique la baisse du chiffre d'affaires de 19% sur l'exercice, pour atteindre 63 M€, soit une minoration de 15 M€ par rapport à l'exercice précédent, niveau insuffisant pour absorber les charges.

Aussi, afin de restaurer la compétitivité de cette branche, une réorganisation industrielle et commerciale a été menée au cours de l'exercice, de manière à la rendre cohérente avec son positionnement de marché, qui se concentre désormais sur les petites et moyennes séries à haute valeur ajoutée et des services associés développés (études, SAV et logistique). Parallèlement, notre organisation industrielle a été repensée de manière à abaisser le point mort et disposer d'une réactivité maximum, critère désormais incontournable pour conserver et conquérir des marchés.

Cela nous a conduit à centraliser les opérations industrielles sur un seul site en France, celui de Saint Pierre Montlimart (49) avec pour corollaire la fermeture du site de Nogent Le Rotrou (28).

Les coûts de cette opération sont venus aggraver les pertes de cette activité pour un montant de plus de 1.9 M€.

Quant à l'usine polonaise, elle confirme son rôle stratégique dans le redéploiement de cette activité.

Disposant désormais d'une organisation et de moyens en adéquation avec son positionnement porteur de croissance et de risques plus atomisés, les perspectives de cette activité peuvent être appréhendées avec confiance.

C'est pourquoi, cette division a été recapitalisée de manière à absorber ses pertes et lui préserver les moyens de son développement. De plus, pour symboliser ce nouveau départ et son encrage dans la stratégie du Groupe, les sociétés exploitantes s'appelleront désormais LACROIX ELECTRONIQUE.

Les chiffres caractéristiques de l'exercice clos le 30 septembre 2003 des sociétés de cette branche sont les suivants :

Chiffres exprimés en milliers d'€uros

	SOFREL EMS	SOFREL ELECTRONICS
Capital social	7 200	2 488
Capitaux propres	4 293	3 470
% d'intérêts détenus	99.99%	99.99%
Chiffre d'affaires	67 559	15 659
Résultat courant	(1 535)	910
Résultat net	(3 377)	892
Investissements nets	845	(798)

3. Activité de recherche et développement

Les branches Signalisation et Télégestion sont les plus concernées par les activités de Recherche et Développement, dont le coût annuel s'élève à environ 3 M€, et est comme l'exercice précédent comptabilisé en charge d'exploitation.

4. Situation financière

Comme prévu le désendettement du Groupe s'est poursuivi avec un ratio de dettes nettes sur fonds propres désormais inférieur à 1, puisque s'affichant à 0.87 contre 1.86 au 30 septembre 2001 et 1.08 au 30 septembre 2002.

Cette évolution résulte de la trésorerie dégagée par l'exploitation ainsi que des investissements contenus.

5. Perspectives

Bien positionné sur ces trois marchés, avec des organisations industrielles et commerciales qui prennent en compte les aléas propres à chacun de leurs marchés, le Groupe peut envisager l'avenir avec confiance.

Ainsi, dans la Signalisation, dans un contexte de marché très tendu, l'optimisation de nos moyens industriels et logistiques doivent être poursuivis, afin de permettre à cette activité de préserver sa compétitivité.

Dans la Télégestion, l'impact de nouveaux produits et les synergies envisagées avec la Signalisation devraient permettre à cette branche d'au moins confirmer les résultats observés au 30 septembre 2003.

Quant à l'Electronique, avec un point mort réduit de près de 20% et une organisation plus adaptée aux besoins du marché, son avenir peut être envisagé avec confiance.

Aussi, le Groupe devrait en 2004 confirmer sa capacité à être bénéficiaire tout en poursuivant son désendettement, malgré un plan d'investissement conséquent.

B. LACROIX SA

Société mère du Groupe, elle assure dans le cadre de la gestion de ses actifs les fonctions centrales communes aux trois branches, Direction Générale, Finances et Communication. Le chiffre d'affaires de l'exercice a baissé de 8% pour atteindre 821 K€.

Cette évolution est la conséquence logique de la baisse du chiffre d'affaires consolidé sur lequel les redevances sont calculées.

Cela n'a pas empêché le résultat d'exploitation de progresser sensiblement puisque s'élevant à 228 K€ contre 179 K€ l'exercice précédent, grâce notamment à des reprises de provisions liées à la revalorisation de l'auto-contrôle.

Le résultat financier positif de 627 K€ enregistre une baisse liée principalement à la minoration des dividendes perçus ainsi qu'une dépréciation des titres de SOFREL EMS.

Malgré cela, le résultat net reste logiquement positif, même s'il affiche un retrait par rapport à l'exercice précédent : 1 348 K€ contre 4 251 K€ au 30 septembre 2002.

Outre ces évolutions, l'exercice a été marqué par la souscription par notre société à deux augmentations de capital totalisant 3.5 M€ de notre filiale SOFREL EMS de manière à absorber les pertes de l'exercice et lui donner ainsi les moyens de poursuivre son activité.

Par ailleurs, il a été cédé, pour son montant nominal (1 014 K€), à notre filiale LACROIX SIGNALISATION la créance que détenait LACROIX SA envers la filiale NORTE INDUSTRIAL (Espagne).

L'exercice en cours devrait démontrer la capacité de la société à réaliser des résultats largement bénéficiaires.

C. AFFECTATION DU RESULTAT

Le résultat net de l'exercice de LACROIX SA s'établit à 1 347 771 €.

Le Directoire propose à l'Assemblée Générale l'affectation de résultat suivante :

➤ Bénéfice de l'exercice	1 347 771 €
➤ Augmenté du report à nouveau antérieur	112 646 €
Pour former un montant distribuable de	<hr/> 1 460 417 €

Affecté de la manière suivante :

➤ A la Réserve des Plus-Values à Long Terme la somme de	123 402 €
---------------------------------------------------------	-----------

- A titre de dividendes aux actionnaires la somme de 1 004 416 €
Soit 1 € par action
- Au poste « autres réserves » la somme de 300 000 €
- Le solde au poste « report à nouveau » ainsi porté à la somme de 32 599 €
étant précisé que ce montant sera augmenté de la fraction des dividendes
correspondant aux actions propres détenues par la société.

Le dividende net par action est de 1 € et l'avoir fiscal correspondant de 0.50 € pour les actionnaires y ayant droit, soit pour ces derniers un revenu à déclarer de 1.50 €.

Le dividende sera mis en paiement à compter du 20 avril 2004.

Il en résulte que le montant des capitaux propres, après affectation du résultat, s'élèverait à la somme de 23 618 988 €.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents, et l'avoir fiscal correspondant, ont été les suivants :

Exercice	Nombre d'actions rémunérées	Dividende net par action	Impôts déjà payés au Trésor (avoir fiscal)	Revenu Global
1999/2000	1 004 416	0.61 €	0.305 €	0.915 €
2000/2001	1 004 416	0 €	0 €	0 €
2001/2002	1 004 416	0.70 €	0.35 €	1.05 €

Le montant des dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts s'élève à 17 749 €. Ce montant correspond à la part non déductible des loyers sur les véhicules de tourisme utilisés par la Société. L'impôt supporté par la Société à ce titre s'élève à 6 093 €.

D. REPARTITION DU CAPITAL ET PRISES DE PARTICIPATION

Nous portons à votre connaissance que les actions et droits de vote de LACROIX SA sont détenus à plus du tiers par Monsieur Jean-Paul BEDOUIN et à plus de 50% par la Société VINILA INVESTISSEMENTS, contrôlée à plus des 2/3 par M. Jean-Paul BEDOUIN.

E. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun événement majeur postérieur à la clôture n'est à signaler tant pour la société que pour ses filiales.

F. JETONS DE PRESENCE

Nous vous proposons de fixer le montant des jetons de présence alloués au Conseil de Surveillance à la somme de 10 000 €.

G. INFORMATIONS SOCIALES

Effectifs inscrits au 30 septembre 2003 par collèges

Sociétés intégrées globalement	Total
Cadres	241
Techniciens	245
Employés	173
Ouvriers	977
Total	1 636
Sociétés intégrées proportionnellement	
Cadres	13
Techniciens	10
Employés	32
Ouvriers	111
Total	166
Total général	1 802

Effectifs inscrits au 30 septembre 2003 par branches

Sociétés intégrées globalement	Total
Signalisation	504
Télégestion	184
Electronique	948
Total	1 636
Sociétés intégrées proportionnellement	
Signalisation	166
Télégestion	0
Electronique	0
Total	166
Total général	1 802

Plan de réduction d'effectifs :

Dans le cadre de son plan de centralisation industrielle, la société SOFREL EMS a fait l'objet d'un plan de licenciement collectif pour motif économique concernant l'établissement de Nogent Le Rotrou (28).

Ce plan a concerné 85 salariés, avec proposition de reclassement de 55 personnes, la réduction nette d'effectif étant de 30 personnes. La procédure a débuté le 15 septembre 2003.

Ce plan social a privilégié des mesures favorisant le reclassement des salariés, en proposant des cellules de reclassement, une action directe auprès des entreprises de la région, des aides à la création d'entreprise (etc...), indépendamment d'une proposition de reclassement au sein du Groupe.

Ventilation de l'effectif

L'effectif consolidé France de 1 156 personnes, se répartit en 93,8% de contrats à durée indéterminée, 1,7% de contrats à durée déterminée et 4,5% de contrats à temps partiel.

Un effort tout particulier a été réalisé en France pour la participation à la qualification de jeunes avec notamment 16 personnes sous contrats de qualification et d'apprentissage.

L'effectif hors France de 646 personnes, se répartit de la manière suivante : 41,5% de contrats à durée indéterminée et 58,5% de contrats à durée déterminée.

Personnel externe

Compte tenu de la nature des activités du Groupe et de la saisonnalité, il est fait appel à de la sous-traitance, ainsi qu'à du personnel extérieur.

A titre indicatif l'emploi de personnel en intérim a représenté 152 800 heures soit un équivalent homme de 95,5.

Une autre réponse à la saisonnalité et au temps partagé a été trouvée pour l'une des sociétés du Groupe, au travers de l'adhésion à un groupement d'employeurs, correspondant pour l'exercice à 6 100 heures soit un équivalent homme de près de 4.

Evolution des rémunérations du Groupe

	30 septembre 2003 en K€	30 septembre 2002 en K€
Masse salariale totale (Salaires, participations et charges)	31 825	31 969
Charges sociales	11 906	11 709
Total	43 731	43 678

Œuvres sociales

Le budget de l'exercice en matière d'œuvres sociales en France s'est élevé à 114 K€.

Relations professionnelles et accords collectifs

L'ensemble du Groupe France comporte 6 Comités d'Entreprises.

Au cours de l'exercice écoulé, 122 réunions de Comité d'Entreprise et de Délégués du Personnel ont été tenues.

Durant cette même période un accord d'intéressement a été conclu, et un accord d'intéressement a été reconduit pour une nouvelle période de 3 ans.

Hors France : deux Comités d'Entreprise sont également constitués en Espagne et en Pologne ; durant l'exercice 22 réunions ont été tenues (DP, CE, CHSCT).

Deux autres accords, relatifs aux horaires, ont été signés pour les filiales espagnoles au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2003.

Comité d'hygiène et de sécurité

En France, le Groupe est doté de 7 CHSCT qui ont tenus 43 réunions durant l'exercice.

Les actions marquantes menées par certaines filiales ont été les suivantes :

- l'analyse des risques
- la rédaction des documents uniques
- la réorganisation des flux internes

- la mise en place d'une convention avec l'ARACT pour l'amélioration des conditions de travail
- la mise en place d'un coordinateur sécurité

Travailleurs handicapés

Au cours de l'exercice, alors que le Groupe France avait comme obligation en terme d'emploi de travailleurs handicapés : 61 unités ; il a satisfait à cette obligation à hauteur de 47% par l'emploi de salariés handicapés, 17% par le recours à des CAT (Centres d'Aide par le Travail), et le solde par versement à l'AGEFIPH.

Relations avec les établissements d'enseignement

Le Groupe France a versé au cours de l'exercice 91 K€ au titre de la taxe d'apprentissage, au bénéfice de 60 établissements. Durant la même période 8 jeunes sous contrats d'apprentissage ont été employés.

Formation

En France c'est un peu plus de 7 790 heures de formation qui ont été réalisées pour les salariés, ce qui ramené à l'effectif, représente en moyenne une journée de formation par salarié.

Organisation du temps de travail

La plupart des filiales France ont organisé leur temps de travail sur la base d'une annualisation de 1 600 heures, pour certaines par la conclusion d'accord de modulation.

H. POLITIQUE EN MATIERE D'ENVIRONNEMENT

Compte tenu de leurs activités spécifiques, la politique en matière environnementale est présente par branche d'activité :

Branche Signalisation

La branche Signalisation mène avec constance une politique tournée vers le respect de l'environnement. Au fil des années, elle s'est équipée de dispositifs de rétention pour tous ses produits polluants, ainsi que d'une station de traitement de ses rejets au réseau des eaux usées. Elle a mis en place une organisation interne visant à diminuer, trier et évacuer conformément aux règles en vigueur ses déchets industriels spéciaux.

Elle a mis à disposition de ses clients des filières de recyclage des déchets plastiques.

Enfin, la branche Signalisation s'attaque désormais à la problématique de gestion de ses COV (Composés Organiques Volatils). La première étape a consisté à développer un système de nettoyage des outillages de peinture à faible utilisation de solvants.

Branche Télégestion

Dans la branche Télégestion, l'activité Route-Ville située sur le site de Carros (06), a été l'entreprise pilote pour la mise en place d'un tri de déchets industriels courants, permettant au delà du respect de la législation, de baisser le coût de traitement de ces déchets de plus de 30%.

De part son métier, l'activité Eau n'est pas concernée par la politique environnementale.

Branche Electronique

Afin de pérenniser les acquis et pratiques en vigueur au sein de la branche Electronique, il a été décidé au cours de l'exercice la mise en place d'un Système de Management de l'Environnement.

Cette démarche visant essentiellement à :

- ✓ prévenir les risques de pollution accidentelle,
- ✓ limiter nos productions de déchets et en améliorer leur gestion,
- ✓ maîtriser nos consommations d'énergie et de matières premières,

s'est accompagnée d'un important programme de formation et d'investissements.

La conclusion de cette démarche a été le passage avec succès de l'audit de certification ISO 14001 les 19 et 20 janvier 2004.

I. AUTORISATION D'INTERVENIR EN BOURSE

Nous vous proposons d'autoriser le Directoire à procéder à des rachats des propres titres de la société, représentant jusqu'à 10 % du capital social, par intervention sur le marché, y compris par achat de blocs, ou autrement lors d'applications hors marché ; la part réalisée par achat de blocs de titres ou par application pourrait atteindre l'intégralité du programme. Nous vous proposons d'autoriser le Directoire à utiliser à toutes fins les actions ainsi acquises, soit pour intervenir, si nécessaire, sur le marché des titres de la société à des fins de régularisation de cours de bourse, soit pour procéder à la remise d'actions à titre d'échange dans le cadre d'opérations de croissance externe, soit pour les attribuer dans le cadre des dispositions de l'article L 225-177 et suivants du Code de Commerce, soit pour les conserver, et le cas échéant pour les transférer par quelque moyen que ce soit, et notamment par cession en bourse ou de gré à gré, cession de blocs, offre publique d'achat, d'échange ou de vente.

Cette proposition ne comprend pas de possibilité d'annulation des titres par réduction de capital, contrairement à l'autorisation donnée sur l'exercice précédent, mais non utilisée.

Nous vous proposons de fixer à 60 €uros le prix unitaire net d'achat maximum auquel la société pourra effectuer ces acquisitions, lesquelles devront respecter les règles prévues par le règlement 98-02 de l'Autorité des Marchés Financiers, modifié par les règlements 2000-06 et 2003-06 en ce qui concerne les conditions et les périodes d'intervention sur le marché.

Nous vous proposons de donner tous pouvoirs au Directoire à l'effet de céder les actions ainsi acquises dans la limite d'un prix unitaire net de revente minimum de 8 €uros.

La présente autorisation est donnée pour une durée maximum de 18 mois. Elle annule pour sa partie non utilisée celle précédemment accordée par l'Assemblée Générale Mixte du 21 mars 2003 sur la régularisation des cours.

Les achats effectués, dans le cadre du précédent programme de rachat autorisé par l'Assemblée Générale Mixte du 21 mars 2003, seront pris en compte pour la détermination du nombre d'actions détenues par la société au titre de la limite précitée de 10%.

Le Directoire donnera chaque année aux actionnaires dans son rapport à l'Assemblée Générale Ordinaire les informations relatives aux achats d'actions et cessions réalisées.

A ce titre, nous sommes intervenus au cours de l'exercice pour acquérir 1 323 titres, soit 0.13% du capital, au cours moyen de 17.23 €uros, ce qui porte le total des actions détenues au titre des précédents programmes à 22 186 actions, soit 2.21% du capital.

J. PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102 du Code de Commerce, nous vous indiquons ci-après l'état de la participation des salariés au capital social au dernier jour de l'exercice, soit le 30 septembre 2003.

La proportion du capital que représentent les actions détenues par le personnel selon la définition de l'article L 225-102 du Code de Commerce s'élevait au 30 septembre 2003 à zéro.

K. ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Liste des mandats et fonctions

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102-1 du Code de Commerce, nous vous présentons en annexe la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés par chacun des mandataires sociaux.

Rémunérations et avantages reçus par les mandataires sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102-1 du Code de Commerce, nous vous rendons compte de la rémunération totale et des avantages de toute nature reçus, durant l'exercice, par l'ensemble des mandataires sociaux. Cette rémunération s'élève à 402 K€uros.